

Le CA du lycée de Montgeron réuni ce jour en assemblée ordinaire proteste solennellement contre :

- Le fait que le budget de fonctionnement n'augmente pas alors que les surfaces ont augmenté du fait des travaux,
- Le fait que des dépenses liées à des malfaçons dans les travaux aient été supportées par le budget de l'établissement nécessitant des prélèvements très importants sur les fonds de réserves du lycée dont ce n'est pas l'attribution,

Nous demandons :

- la présence quotidienne au lycée d'un contrôleur de travaux de la région pour qu'il puisse vérifier la qualité de la réalisation des travaux.
- Que des pénalités financières soient appliquées aux entreprises responsables des malfaçons,
- Que les sommes prélevées sur les fonds de réserve soient restituées à l'établissement.